



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Forestier Martine pour la construction d'une annexe - parcelle 2129, folio 24, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit "Les Rahâs" à Ayer - coordonnées 2'612'832 / 1'114'439. Projet en dérogation à l'article 51 al. g) « Forme des toitures » du RCCZ d'Ayer et en dérogation à l'article 23 de la LcFDN « distance à la forêt ».*

*Zuber Georges-Alain pour la transformation d'un raccard - parcelle 2450, folio 27, propriété de Zuber Georges-Alain et Nicole, zone village, située au lieu dit "Ayer" à Ayer - coordonnées 2'612'645 / 1'114'267.*

*Anniviers Tourisme SA pour la pose de deux écrans d'information sur la façade du bâtiment - parcelle 280, folio 1, propriété de la Poste Immobilier SA, zone de constructions et installations publiques A, située au lieu dit "Le Village" à Vissoie - coordonnées 2'611'320 / 1'118'230.*

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 20 mars 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE